

# Notre école : respect des consignes et protocole en place

## La distanciation physique :

- . Dans les espaces clos, la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Cette règle concerne tous les espaces clos : nos salles de classe, notre salle Roger Verdier, notre cantine.
- . Dans les espaces extérieurs comme la cours de récréation, la distanciation physique ne s'applique pas.

## Le port du masque :

- Pour les élèves des écoles maternelles : il est à proscrire.
- Pour les élèves des écoles élémentaires : il n'est pas recommandé, mais des masques sont à disposition pour les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école.
- Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Cependant, le ministère dote chaque établissement en masques grand public pour les élèves qui n'en disposeraient pas.
- Si 3 cas positifs apparaissent dans une classe, les enfants de la classe doivent se faire tester.

## Les gestes barrière :

- Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence :
- . Se laver très régulièrement les mains : le lavage des mains est effectué plusieurs fois par jour ainsi que l'occupation des WC (pour éviter l'occupation abusive) sont encadrés par l'équipe enseignante et le personnel communal,
- . Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir,
- . Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter,
- . Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

## Le lavage des mains est effectué à la solution hydro alcoolique et à l'eau savon, ses serviettes à usage unique :

- . À l'arrivée dans l'établissement,
- . Avant et après chaque repas,
- . Après être allé aux toilettes,
- . Le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

## La limitation du brassage des élèves :

- La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire.
- Néanmoins, notre équipe enseignante maintient des récréations différenciées afin d'éviter le regroupement important de tous les enfants en même temps dans la cours.
- Cependant, le déroulement de la journée et des activités scolaires est organisé pour limiter les regroupements et les croisements importants.
- Les arrivées et départs sont particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents. Les personnels, les collégiens et les lycéens portent un masque durant leurs déplacements.

## La ventilation des locaux :

- Les locaux sont aérés aussi souvent que possible et pendant au moins 15 minutes à chaque fois.
- Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux.

## La désinfection des locaux et matériels :

- . L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est désormais autorisé,
- . Des objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe peuvent être mis à disposition : ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.... Ils sont désinfectés régulièrement.
- . Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour, ainsi qu'une désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et les personnels dans tous les espaces communs (les poignées de portes, par exemple),
- . Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

## Remarques :

- Les élèves bénéficient d'une information pratique sur les gestes barrière dont l'hygiène des mains, la distanciation ainsi que d'une explication concernant l'actualisation des différentes mesures. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves.
- Les parents sont informés clairement sur les mesures prises dans les écoles et les établissements.
- Dans l'hypothèse où les conditions sanitaires imposeraient le retour à un protocole sanitaire plus strict ou à des fermetures d'établissements scolaires, le ministère a également préparé **un plan de continuité pédagogique**. Ce plan contient à la fois des consignes sur l'organisation des locaux et des ressources pour l'enseignement numérique à distance. Le recours à un **enseignement hybride** qui alternerait les classes virtuelles et les cours à distance est évoqué.
- Merci à tous, institutrices et instituteurs, personnel communal, élèves, parents, pour votre implication et votre discipline qui participent au bien vivre et au bien être de chacun au sein de notre école.

Emmanuel MAZAUDOUX  
2ème adjoint

# Notre république : nos libertés, nos vies, nos expressions...

**La République est en deuil**, hommage au professeur d'histoire et géographie assassiné. Âgé de 47 ans et père de famille, Monsieur Samuel Paty, un enseignant calme, posé, une personne de dialogue, au service des autres, a été assassinée le 16 octobre 2020 car il exerçait son métier : professeur d'histoire et géographie du collège de Conflans Saint-Honorine.

**Jean-Jacques Goldman, chanteur, compositeur, le dit, parfaitement, dans sa chanson « Il changeait la vie » : « C'était un professeur, un simple professeur, qui pensait que savoir était un grand trésor, que tous les moins que rien n'avaient pour s'en sortir que l'école et le droit qu'à chacun de s'instruire. Il y mettait du temps, du talent et du cœur ainsi passait sa vie au milieu de nos heures et loin des beaux discours, des grandes théories, à sa tâche chaque jour, on pouvait dire de lui : il changeait la vie. »**

Avec l'assassinat effroyable d'un professeur, la République et son école sont à nouveau la cible du terrorisme islamiste. Plus que jamais nous devons être unis face à la barbarie et à l'obscurantisme. L'obscurantisme et la violence qui l'accompagne ne gagneront pas. Nos libertés, nos lois sont le périmètre de notre société.

**Ne cédonz ni à l'horreur, ni à la terreur, ni à la haine** : Faisons bloc ! Défendons nos acquis et nos valeurs qui nous permettent de vivre sereinement ensemble. Gardons nos valeurs républicaines et démocratiques en combattant tous les extrêmes et les pensées simplistes. Les extrémistes sont le nid de contestation de la république démocratique. Il est indispensable que nos lois soient respectées et appliquées. Encadrer les réseaux sociaux, respecter chaque personne, notre société est faite de tolérance et de partage. Le système n'est pas infallible. Nous ne devons pas non plus faire l'amalgame entre les pratiquants de la religion musulmane (l'essentiel des croyants) et les intégristes religieux qui font partie de l'islam radical et qui attisent la haine et la propagande.

**C'est la République qui est attaquée**. Ce professeur a perdu la vie pour avoir fait son travail, d'éducateur et de pédagogue, celui de former de futurs citoyens aux valeurs républicaines que sont la liberté, l'égalité, la fraternité et l'éducation : hommage légitime.

Nous devons simplement faire respecter les principes républicains. Notre justice doit être appliquée et doit sanctionner afin de nous permettre d'exister et, de vivre ensemble. Nos valeurs communes sont la liberté, l'égalité, la fraternité dont l'expression et l'éducation en sont des principes essentiels. La laïcité, qui est un autre de ces piliers, fait partie intégrante de la colonne vertébrale de la République. Notre République est attaquée à travers l'éducation et la liberté d'expression.

Je suis, nous sommes tous des enseignants, des professeurs, notre unité républicaine fait partie de notre ADN. Nous ne formons qu'un, nous sommes une nation unie, républicaine, éduquée qui ne laisse aucune place à tout individu qui est là pour détruire les fondements de notre société, de notre constitution. Défendons notre école localement et nationalement car elle a permis, permet et permettra, quotidiennement, à nos enfants d'apprendre les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité, refus de toutes les discriminations. Les élèves étudient les grands textes qui les fondent.

L'école permet aux élèves de partager les valeurs de la République. Ainsi, le droit à l'éducation est garanti à chacun de nos enfants. L'éducation civique, de l'école primaire au lycée, permet la pratique du dialogue, montre la nécessité du savoir pour dépasser les préjugés, développe l'autonomie. L'école est un lieu de vie collective où s'apprennent les valeurs de la République. Il s'agit pour l'élève de connaître, de s'approprier et de respecter les règles communes.

**Notre municipalité, notre école et notre club de foot ont respecté un hommage à Monsieur Samuel PATY, dans nos coeurs pour toujours...**



**Pensées, soutien et partage avec notre communauté éducative. Défendons et partageons notre République.**

Emmanuel MAZAUDOUX  
2ème adjoint

